

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -12 - 16

Séance du 12 décembre 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 3

Absent excusé : 1

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-sept, le douze décembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA.

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-  
PAPPALARDO, TOCHE SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs,  
BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER,  
PATOULLARD, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

**EXERCICE 2018**

**BUDGET DES PORTS**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Sabine GIACALONE  
(procuration à Madame Christine ORSINI), Olivia MOTUS-  
JAQUIER (procuration à Madame Amandine CIDALE), Monsieur  
Yannick GUEGUEN (procuration à Monsieur Louis FERRARA)

**Etait absent excusé** :

**Conseillers Municipaux** : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20171212-DEL20171216-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2017  
Date de réception préfecture : 15/12/2017

Afin de valoriser les activités nautiques et les animations portuaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes, au Budget Primitif des Ports, exercice 2018 :

Association	Subvention en nature (convention d'utilisation régulière de locaux publics)	Subvention monétaires (compte 6574)	TOTAL
Société Nationale de Sauvetage en Mer		600	600
Amicale du Vieux Port des Lecques	1 430	600	2 030
<b>TOTAL</b>	<b>1 430</b>	<b>1 200</b>	<b>2 630</b>

Vu le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports pour l'exercice 2018 qui s'est tenu lors de la séance du 14 novembre 2017 et lors du Conseil Portuaire du 29 novembre 2017,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de déterminer les modalités d'attribution de subventions telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus ;

Dit que la dépense d'un montant de **1 200 €** sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif des Ports, exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY